

**Brevet Professionnel Agricole**  
**TRAVAUX DES AMÉNAGEMENTS**  
**PAYSAGERS**

SPÉCIALITÉ "TRAVAUX DE CRÉATION & D'ENTRETIEN"

**BPA TAP - Niveau 3**

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -

**Filière**  
**Paysagère**



**Conditions d'entrée**

- Justifier d'un an d'activité à temps plein (pour la délivrance du diplôme)
- Être retenu à l'entretien de motivation

**Recrutement**

Pré-inscription sur le site Internet : [www.animapole.fr](http://www.animapole.fr)

**Entretien d'évaluation** des motivations, connaissance du métier et du milieu professionnel.

**Métiers visés**

- Poursuite d'études (BP AP)
- Travailler comme ouvrier paysagiste qualifié

dans une entreprise paysagiste privée ou dans le secteur public (services espaces verts des collectivités...)

**Financement de la formation**

Les **possibilités de financement** varient en fonction du statut des candidats :

- Formation financée par le **Conseil Régional** (Suivant votre statut : positionnement pôle emploi, mission locale, cap emploi...)
- CPF de Transition Professionnel
- Contrat de Professionnalisation
- Autres ...

Nous vous accompagnons dans le financement de votre formation.

**Objectifs de la formation**

Permettre aux apprenants d'**acquérir des compétences professionnelles** et des **savoir-faire** pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des apprenants d'**élaborer un projet professionnel** à l'issue de leur formation.

Avoir une **connaissance du monde professionnel** grâce à l'alternance en entreprise.

## Organisation de la formation

Lieu de Formation : **CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.**

Date de début : **Septembre 2021**

Date de fin : **Mai 2022**

Nb d'heures de formation en Centre : 800 heures

Nb d'heures en Entreprise : 315 heures



## Contenu

UNITÉS CAPITALISABLES	CONTENU	HEURES
3 UC Générales	Communication, Mathématiques, Informatique	195
2 UC d'option	Sciences et techniques liées au végétal Matériaux, matériel et installation des chantiers	228
3 UC de spécialité	Travaux d'entretien Travaux de création Machinisme	256
<b>2 UCARES</b>	Multiplication des végétaux Mise en place d'une haie spécifique	105

## Modalités d'Evaluation

Les évaluations sont organisées sous forme d'**entretien d'explicitation**.

**Pour obtenir le diplôme du BPA, il faut valider les 10 Capacités.**

Vous souhaitez vous professionnaliser sur une capacité en particulier ?

C'est possible ; **chaque capacité peut être certifiée indépendamment** soit par la voie de la VAE soit à l'issue d'une formation.

## Hébergement Restauration

**Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat à Lacapelle-Marival** accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

**Un foyer** est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "**restauration**" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au **self de 80 places**.

## Contact

Les référents formations sont en lien avec les financeurs et prescripteurs de la formation, **nous vous accompagnons** dans vos démarches administratives et vous guidons vers les organismes adéquats.

**Vous pouvez contacter le standard** pour avoir des renseignements généraux sur cette formation. Une fois pré-inscrit, (sur notre site internet : [www.animapole.fr](http://www.animapole.fr)) la référente de la formation prendra contact avec vous en temps utile.

**Référente formation : Céline Beffara-Pagès**

Standard : 05.65.40.80.28

Mail : [cfa.lot@educagri.fr](mailto:cfa.lot@educagri.fr)